

La

# Semaine Religieuse

DE  
**Québec**

VOL. XXI

Québec, 17 avril 1909

No 36

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 561. — Les Quarante-Heures de la semaine, 561. — La fête de Pâques, 562. — Condoléances, 562. — Petites notes de voyage, 562. — Communication relative à la médaille jubilaire de S. Benoît, 563. — Cérémonie religieuse, 566. — Un miracle à Londres, 567. — Bilan géographique de l'année 1908, 571. — Bibliographie, 574.

## Calendrier

— o —

18 DIM.	b	Quasimodo. I ap. Pâques. <i>Kyr.</i> du Temps pascal. II Vêp., mém. du suiv., <i>O Doctor.</i>
19 Lundi	b	S. Isidore, évêque, confesseur et docteur (4).
20 Mardi	b	S. Léon I, pape, confesseur et docteur (11).
21 Merc.	b	S. Anselme, évêque, confesseur et docteur.
22 Jeudi	tr	SS. Soter et Caius, papes et martyrs.
23 Vend.	tr	S. Georges, martyr.
24 Samd.	r	S. Fidèle de Sigmaringen, martyr.

## Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

18 avril, Hospice Saint-Joseph de la Délivrance. — 20, Couvent de Notre-Dame de Lévis. — 22, Couvent de Lambton. — 24, Couvent de Sainte-Famille, I. O.

### La fête de Pâques

— o —

S. G. Mgr l'Archevêque, après avoir officié pontificalement aux trois derniers jours de la Semaine sainte, a voulu célébrer aussi la messe et les vêpres pontificales le jour de Pâques.

Ces offices de dimanche ont été très solennels. Les élèves du Petit Séminaire ont exécuté de façon fort remarquable tous les chants de circonstance. M. l'abbé Robert, du Séminaire, a fait à la grand'messe un sermon très goûté. Ajoutons que le sanctuaire et le maître autel de la Basilique étaient brillamment décorés.

— ❦ —

### Condoléances

— o —

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de M. l'abbé David-Vincent Phalen, directeur du *Casket*, d'Antigonish. Ce prêtre journaliste n'était âgé que de quarante-deux ans. Sur les neuf années qu'il a dirigé le *Casket*, les huit dernières ont été passées sous le coup d'une maladie toujours menaçante.

M. Phalen était un journaliste de talents peu ordinaires, comme ont pu en juger ceux qui ont lu le *Casket* depuis qu'il en avait la direction. Sa mort est donc une perte très lourde pour le journalisme catholique en Canada.

R. I. P.

— ❦ —

### Petites notes de voyage

— o —

Les Bermudes — puisqu'il y a Bermudes en l'affaire — sont un petit archipel de l'Atlantique, situé à 660 milles de New-York. Le drapeau britannique s'y déploie plus ou moins joyeusement, et 1200 soldats anglais sont là pour le défendre.

Le curé des Bermudes — qui appartiennent au diocèse d'Halifax — est un prêtre acadien, l'abbé D. Comeau, élève des Pères Eudistes. Il est aussi l'aumônier des soldats catholiques de la garnison. Ses autres ouailles sont au nombre de peut-

être un millier, sur une population totale de 18.000 âmes — dont les deux tiers sont des nègres.

A plus tard, et ailleurs, d'autres détails sur les gens et les choses des Bermudes. H.

(A suivre.)

— o —

**Communication relative à la médaille jubilaire  
du Mont-Cassin**

ET A L'INDULGENCE *Toties-Quoties* DU 2 NOVEMBRE

(publiée avec l'autorisation des RR. PP. Bénédictins)

— o —

La médaille de saint Benoît, connue sous le nom de « Médaille jubilaire », que l'Archiabbé du Mont-Cassin fait frapper depuis l'année 1880, en souvenir du quatorzième centenaire de la naissance de saint Benoît et des fêtes solennelles célébrées cette même année au Mont-Cassin par l'Ordre tout entier, est enrichie d'un grand nombre d'indulgences spéciales.

Le Saint-Père Pie X, par un Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences et Reliques du 27 février 1907, a accordé en plus à cette médaille une indulgence plénière *Toties-Quoties* pour le jour des Morts (2 novembre), qui peut être gagnée sous certaines conditions par tous ceux qui la portent habituellement.

Depuis quelques années, cependant, on essaye de propager des médailles du Jubilé qui n'ont pas été frappées par le Mont-Cassin ; et il arrive que les pieux fidèles, dévots à la médaille du saint Patriarche, sont induits en erreur et restent victimes de ces contrefaçons en recevant en bonne foi ces médailles dont ils croient pouvoir se servir pour gagner la susdite indulgence *Toties-Quoties*.

Or la lettre suivante de S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat servira à instruire les fidèles et à dissiper tout doute à ce sujet. C'est la réponse de Son Eminence, écrivant au nom du Saint-Père Pie X, à un prélat, protonotaire apostolique, qui, l'an dernier ayant acquis et distribué en bonne foi des médailles qui n'avaient pas été frappées par les soins de l'Archiabbé du Mont-Cassin, demanda au Saint-Siège s'il pouvait continuer à les distribuer aux fidèles qui désiraient s'en servir pour

bénéficier du privilège de l'indulgence *Toties-Quoties* le jour de la commémoration de tous les fidèles défunts.

Voici le texte de la lettre :

n° 26410

*Illmo e Revmo Signore*

Il Santo Padre, a cui ho riferito quanto la S. V. Ill. ma mi esposeva nel suo foglio del 17 corrente, ha confermato che il privilegio dell' indulgenza da lucrarsi nel giorno della Commemorazione di tutti i fedeli defunti, è concesso, oltre che alle chiese Benedettine, solo a coloro che portano la medaglia giubilare di S. Benedetto : perciò non può estendersi a chi portano la medaglia ora fatta coniare, e distribuita da V. S.

Nondimeno Sua Santità, in vista della buona fede, con cui la nuova medaglia è stata distribuita e ricevuta, permette che nulla si dica a coloro i quali hanno già ricevuta la medaglia di V. S., in guisa che anch'essi possano lucrare l'indulgenza come se portassero la vera medaglia giubilare di S. Benedetto ; intendendo però che la S. V. si astenga da ogni ulteriore distribuzione dell' anzidetta medaglia, affinché in seguito il privilegio della straordinaria indulgenza resti esclusivamente proprio della medaglia di Montecassino.

Nel comunicarle questa Pontificia decisione, colgo l'opportunità di raffermarmi con sensi di distinta stima.

Di V. S. Ill<sup>ma</sup>

Affez<sup>mo</sup> per servirla

R. CARD. MERRY DEL VAL

*Roma, 28 Ottobre 1907.*

Suit la traduction littérale :

n°. 26410

*Ill<sup>me</sup> et Rév<sup>me</sup> Seigneur,*

Le Saint-Père, à qui j'ai communiqué ce que Votre Seigneurie Ill<sup>me</sup> m'a exposé dans sa lettre du 17 courant, a de nouveau affirmé que le privilège de l'indulgence dont on peut bénéficier le jour de la commémoration de tous les fidèles défunts, est accordé seulement (en dehors des églises bénédictines) à ceux qui portent la médaille jubilaire de saint Benoît.

C'est pourquoi ce privilège ne peut s'étendre à ceux qui

portent la médaille que l'on a fait frapper maintenant et que Votre Seigneurie a distribuée.

Néanmoins, à cause de la bonne foi avec laquelle la nouvelle médaille a été distribuée et reçue, Sa Sainteté permet de ne rien dire à ceux qui ont déjà la susdite médaille de Votre Seigneurie, afin qu'eux aussi puissent gagner l'indulgence comme s'ils portaient la vraie médaille jubilaire de saint Benoît. Cependant il est bien dans les intentions de Sa Sainteté que dorénavant Votre Seigneurie s'abstienne de distribuer cette même médaille, afin que, dans la suite, le privilège de l'indulgence extraordinaire reste exclusivement la propriété de la médaille du Mont-Cassin.

En vous communiquant cette décision du Souverain Pontife, je saisis l'occasion de me dire

De Votre Seigneurie Ill<sup>me</sup>

Très affectionné pour vous servir

R. CARD. MERRY DEL VAL.

*Rome, le 28 octobre 1907.*

Il résulte de cette décision du Saint-Siège que le privilège de l'indulgence *Toties Quoties* du 2 novembre est accordé exclusivement à la médaille du Mont-Cassin, c'est-à-dire à la médaille qui est frappée par l'Archiabbaye du Mont-Cassin ; et que toute médaille jubilaire, frappée ailleurs, en est par le fait même expressément et formellement privée.

Pour prévenir les difficultés et les doutes qui pourraient surgir au sujet de l'authenticité de la médaille jubilaire, on joint à cette communication la liste des principaux dépôts autorisés à la vente par l'Archiabbaye du Mont-Cassin, qui se réserve d'en accorder d'autres pour que la dévotion envers cette médaille soit répandue avec plus de facilité et d'une façon tout à fait rassurante pour les fidèles.

— La médaille jubilaire du Mont-Cassin est de quatre dimensions différentes : de 47, 32, 21 ou 15 millimètres de diamètre. Pour tout autre renseignement on pourra s'adresser directement au secrétariat de l'Archiabbaye du Mont-Cassin.

*Mont-Cassin, le 10 février 1909.*

Litterarum E<sup>mi</sup> Cardinalis Secretarii Status exemplar, quod supra, cum

originali concordare attestamur et prolo edi permittimus cum translatione ac additis notulis, gallico sermone.

Ex S. Nostro Archicoenobio, die 10 februarii 1909.

† BONIFACIUS M. KRUG, O. S. B.

Archiabbas et Ordinarius Montis Cassini

*(De la liste sus-indiquée des dépôts autorisés pour la vente de la médaille jubilaire authentique de Saint-Benoît, nous reproduisons la partie relative au Canada et aux Etats-Unis.)*

#### AMÉRIQUE

*Canada.* — Monastère de N.-D. des Anges, Hôpital-Général, QUÉBEC.

*Etats-Unis.* — Saint John's Abbey, COLLEGEVILLE (Minn.) — Saint Benedict's Abbey, ATCHISON (Kans.) — Mary Help Abbey, BELMONT (N. C.) — Saint Procopius' Abbey, Allport str. 702, CHICAGO (Ill.) — Saint Benedict's Abbey, MOUNT ANGEL (Ore.)—Benedictine Convent, CLYDE (Mo.)—Frederick Pustet a. C., 52 Barclay str., NEW YORK CITY.

#### DÉPÔT QUÉBÉCOIS POUR LA VENTE DE LA MÉDAILLE

Les religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, qui sont actuellement les seules à avoir une agence au Canada pour la vente des médailles de saint Benoît, seraient obligées à messieurs les membres du clergé et autres, s'ils voulaient bien ne pas attendre au mois d'octobre pour donner leurs commandes. Ce qui est arrivé l'année dernière, c'est que jusqu'à cette époque le débit desdites médailles n'avait pas été considérable; croyant alors que le dépôt qu'elles en avaient serait suffisant, elles n'ont pas fait de nouvelles demandes au Mont-Cassin. Les commandes ont afflué les derniers jours d'octobre et on n'a pu répondre à toutes. Ce sera aussi un moyen sûr d'éviter les contrefaçons. Les messieurs du clergé voudront bien, en outre, se rappeler qu'il faut un pouvoir spécial pour bénir la médaille jubilaire de saint Benoît.

#### Cérémonie religieuse

Le 14 avril a eu lieu chez les Franciscaines Missionnaires de Marie une cérémonie de vêtue et de profession présidée par le R. Père Gardien des Frères Mineurs de Québec.

Ont pris le saint habit :

Mlles Gertrude Dunstan, d'Angleterre, en religion Sœur Marie de Saint-Ethelbert ; Mary Thomas, de Tracarie, Nouveau-Brunswick, en religion Sœur Marie-Elgive-de-la-Passion ; Philomène Parent, de Saint-Norbert (Rimouski), en religion Sœur Marie-Théodosie-de-l'Enfant-Jésus ; Clorinthe Saint-Martin, de Saint-Marcel, en religion Sœur Marie-Romaine-de-la-Croix ; Rosalie Laliberté, de Saint-Lazare, en religion Sœur Marie-Alpha-de-l'Eucharistie.

Ont prononcé leurs vœux triennaux :

Mère Marie de Saint-Tite ; Mère Marie-Arthur-de-la-Passion ; Sœur Marie-Emélie ; Sœur Marie-Florence et Sœur Marie-Bertrand-de-l'Immaculée-Conception.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels :

Mère Marie-de-Saint-Marc ; Mère Marie-Antonin-de-l'Eucharistie et Mère Marie-Paule-de-Jésus.

Le sermon de circonstance a été fait par le R. Père Gardien.

— u t u t u —

### Un miracle à Londres

(Traduit de l'anglais.)

— o —

Dans la dernière semaine de juin 1908, Sœur Catherine Clarke, postulante au noviciat de la Congrégation du Bon-Pasteur, à Finchley, Londres, glissa malheureusement deux marches d'un escalier et se foula gravement le pied. Le repos et les différents remèdes ordonnés par le médecin n'apportèrent aucune amélioration. Le pied restait enflé et décoloré, de sorte que la Sœur ne pouvait marcher.

On fait examiner la blessure à l'hôpital du Royal College au moyen des Rayons X, et le pied malade est enfermé dans une gouttière de plâtre. Le chirurgien ordonne qu'il reste ainsi pendant six semaines. Au bout de ce temps, le mal n'ayant pas diminué et la Sœur souffrant beaucoup, on essaya un vésicatoire pour réduire l'enflure, mais sans plus de succès. Enfin, le spécialiste de l'hôpital fut appelé à Finchley. Après une consultation avec le médecin du couvent, il donna une très sérieuse appréciation du mal, et déclara qu'il n'espérait la guérir que sous sa particulière et personnelle surveillance.

*Une opération devient nécessaire.* — Ayant su que les parents de la novice, à Glasgow, désiraient qu'elle fût soignée chez eux, le spécialiste parla d'écrire à un certain professeur écossais pour lui donner ses conseils au sujet de l'opération. De plus, il avertit que les plus grandes précautions seraient à prendre pour le voyage, et que la moindre fatigue, le moindre choc, suffiraient pour aggraver le mal et rendre l'amputation inévitable.

Le mardi suivant, 3 novembre, le Rév. P. Clarke, frère de la novice, arriva à St-Patrice Shield (près Wisham) dans le but de la ramener chez elle. Il fut bien affligé de l'état de son pied; et en le voyant d'une si mauvaise couleur, enflé et complètement informe, il comprit clairement qu'une opération devenait urgente.

On prit des mesures pour qu'une voiture d'ambulance se trouvât prête dès l'arrivée à Glasgow.

Jusqu'alors on avait caché à Sœur Catherine la nécessité de son départ. Elle fit des instances pour rester au monastère, mais le cas était trop grave et il lui fallut accepter l'épreuve. Elle fit donc bien tristement ses adieux au noviciat, et la voiture, qui devait l'emporter loin du couvent qu'elle aimait et regrettait si vivement, fut demandée pour le lendemain matin à 8½ heures.

*Venons maintenant à la Thaumaturge*, qui intervint si merveilleusement cette nuit-là même.

Lors de l'accident, on avait placé sur le pied malade une médaille du Sacré-Cœur, on avait employé de l'eau de Lourdes pour les pansements. Des neuvaines furent faites au Sacré-Cœur, à la T. Sainte Vierge, au Bienheureux Gérard Majella, à la Vénérable Mère Pelletier, fondatrice de l'institut du Bon-Pasteur. D'autres saints encore furent invoqués. Mais le Ciel semblait sourd à toutes les demandes.

Le 30 octobre, après la décision du chirurgien, la Sœur Catherine, de l'avis de sa supérieure, commença une neuvaine à Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus; et on plaça parmi les bandages un pétale de rose avec lequel Sœur Thérèse avait autrefois caressé et embaumé son Crucifix sur son lit d'agonie. On avait d'ailleurs dans le couvent une grande dévotion à cette jeune sainte contemporaine, et cette dévotion était sur le point de recevoir sa récompense.

Pour celui qui n'a pas lu l'exquise autobiographie intitulée : *Histoire d'une âme* (Carmel de Lisieux, Calvados, ou bien Imprimerie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris), traduite en anglais sous le titre de : *The Little Flower of Jesus*, « La petite fleur de Jésus », un mot sur l'auteur de notre miracle moderne est nécessaire.

Marie-Françoise-Thérèse Martin naquit à Alençon le 2 janvier 1873. Après être allée demander au Pape Léon XIII la permission d'entrer au Carmel de Lisieux à l'âge de 15 ans, elle y passa plus de neuf années dans la pratique de toutes les vertus, se distinguant surtout par un ardent amour pour Dieu et une admirable confiance en lui. Elle mourut en odeur de sainteté le 30 septembre, à l'âge de vingt-quatre ans.

Il n'est pas de récit plus délicieux que celui qu'elle a fait de sa vie de famille et du cloître dans le volume mentionné plus haut. Nous avons remarqué que la lecture de cette vie angélique en portugais est enrichie par presque tous les évêques de cette nation d'un certain nombre d'indulgences, privilège unique jusqu'ici, car nous ne connaissons point de vie de Saint qui jouisse de cette faveur. Le Pape Pie X a accordé lui-même 300 jours d'indulgences à sa prière à la Sainte Face. Les dernières éditions françaises (1) sont rendues plus intéressantes par le neuvième et significatif chapitre : « Pluie de roses ». Elle avait promis en effet, cette amante des roses, qu'elle les effeuillerait d'en haut sur cette terre. Depuis sa mort elle a réalisé sa promesse, et les grâces tant spirituelles que temporelles sont tombées en pluie abondante.

La faveur que nous allons raconter appartient à ces deux catégories. Il était juste qu'elle fût complète, étant la première venue à notre connaissance dans ce pays protestant.

« Le vendredi soir 30 octobre, écrit Sœur Catherine dans sa relation, j'avais commencé une neuvaine à la « Petite Fleur » avec une grande confiance. Je ne la perdais pas de vue un seul instant, toujours je la priaï de m'avoir pitié de moi et de me guérir pour sauver ma vocation.

« Le 3 novembre, veille de mon départ, je me couchai vers 9 heures ressentant une excessive douleur dans le pied. Je

---

(1) S'adresser au Carmel de Lisieux (Calvados).

conjurai alors la « Petite Fleur » de m'obtenir enfin du Dieu Tout-Puissant ma guérison. A chaque fois que je m'éveillais, je lui faisais les mêmes instances. Vers 3 heures, je m'éveillai encore, mais cette fois ma cellule était remplie de lumière. Je ne savais que penser de cette exquise clarté et je m'écriai : « O mon Dieu, qu'est-ce que cela ? » Je restai dans cette lumière trois quarts d'heure, et je n'arrivai pas à me rendormir malgré mes efforts. Alors je sentis comme l'impression de quelqu'un qui m'enlevait les couvertures de mon lit et m'excitait à me lever.

« Je ramenai mon pied, et quelle ne fut pas surprise de trouver les sept mètres de bandages qui avaient été liés très fortement, et dont je ne pouvais me passer, complètement retirés. Je regardai mon pied, il était entièrement guéri. Je me levai, je marchai, et ne sentant plus aucun mal je tombai à genoux en m'écriant : « O petite fleur de Jésus, qu'est-ce que vous avez fait pour moi ce matin ! je suis guérie ! »

Vers l'heure de la messe, on vint chercher Sœur Catherine pour la conduire à la chapelle, mais elle dit qu'elle n'avait plus besoin de l'appui d'un bras ni de la canne dont elle se servait d'habitude. Elle descendit seule l'escalier et alla trouver sa supérieure.

« La petite Fleur » m'a guérie, ma Mère, dit-elle. — Et tout aussitôt la nouvelle se répandit dans la communauté comme une traînée de poudre. Une sorte de crainte planait sur la maison avec le sentiment que Dieu avait passé par là.

La Mère Provinciale vint bientôt et se rendit compte par elle-même de l'événement. Pour prouver qu'elle était bien guérie, la novice marcha de long en large à l'extérieur de l'église et montra qu'elle portait sa chaussure ordinaire au lieu de la chaussure d'infirme, très ample, qu'on lui avait préparée à cause de l'enflure. Enfin elle resta tout le temps de la messe à genoux, et marcha d'un pas ferme pour recevoir la sainte communion des mains de son frère. Celui-ci ignorait encore le miracle, mais il avoua ensuite que jamais depuis sa première messe il n'avait reçu autant de consolations divines qu'à cette messe-là. Témoignage touchant encore du pouvoir d'intercession de Sœur Thérèse en faveur des prêtres pour lesquels elle aimait tant à prier.

Immédiatement après la messe, la Mère Prieure alla le trouver et lui raconta ce qui était arrivé. Alors, tout en larmes, il entonna le *Te Deum*, et la novice le continua debout avec la communauté entière dans une joie et une émotion invincibles.

L'examen du pied montra que la décoloration, l'enflure, les marques de vésicatoire et de pointes de feu avaient disparu, et qu'il était revenu à sa forme naturelle.

La gratitude de la novice et des Sœurs fut profonde, en vérité, devant cette intervention de leur bien-aimée « Petite Fleur ».

D'autres pour lesquels son parfum odorant est une joie toujours renaissante apprendront avec plaisir le nouveau gage de sa puissance au milieu d'une génération incroyante.

D'autres encore, à qui la mission des religieuses du Bon-Pasteur est de quelque intérêt — et à quel cœur catholique ne l'est-elle pas ? — seront heureux de cette nouvelle approbation du ciel à leur sublime vocation.

« Vous nous regarderez d'en haut, n'est-ce pas ? » disait-on à Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, lorsque, âgée de 24 ans, elle était mourante à Lisieux. — « Non, répondit-elle, je descendrai ».

A Finchley comme en d'autres lieux, la « Petite Fleur de Jésus » descendit.

---

### Bilan géographique de l'année 1908

PAR LE F. ALEXIS-M. G.

— o —

EUROPE

(Suite.)

(ISLANDE). — Sous un climat froid, à une latitude de 65°, où le jour de 3 heures succède en hiver à une nuit de 21 heures (et vice versa, en été), ce peuple, doux et hospitalier, intelligent, musicien et poète, reste pauvre. Ses maisons sont en terre, à façades en planches, aujourd'hui recouvertes de zinc. Sa ressource alimentaire principale est dans la pêche côtière.

NORVÈGE. (Roi, *Haakon VII*). — La flotte de pêche norvégienne comprend 4 500 bâtiments, dont 200 à vapeur, montés par 107 000 hommes. Les pêcheries, après avoir fourni aux

besoins du pays, ont exporté pour 100 millions de francs de poissons.

*Un navire fossile.* A Oreberg, près de Lonsberg, à 4 km. de la mer, on a trouvé, dans un tumulus, un véritable navire de 21 m. × 5 de large, parfaitement conservé avec tous ses agrès et un riche mobilier funéraire. Il a servi de sépulture à une dame noble et riche, et à ses deux servantes, dont on a retrouvé les squelettes, avec quantité d'ustensiles de cuisine et d'instruments pour filer, tisser, etc. En outre, un chariot à quatre roues, quatre traîneaux, des lits, baquets, avirons, ancres, ossements de chevaux, bœufs et chiens, sans doute sacrifiés lors des obsèques. Telle était la coutume des ancêtres scandinaves vers l'an 800 de notre ère, d'après l'estimation du directeur du musée de Christiania.

SUÈDE. (Roi, *Gustav V*). — Le traité du *statu quo* de la Baltique ne rassure pas entièrement la Suède contre le « danger russe ». En effet, elle réclame contre la Russie, qui fortifie à nouveau les îles d'Aland, si rapprochées de Stockholm, et cela malgré la stipulation du traité de Paris de 1856, où la Russie s'engageait à ne pas se servir de cet archipel comme base navale.

Une contestation de frontières entre la Suède et la Norvège est soumise à l'arbitrage de la « Conférence de la Paix » à la Haye.

On se souvient de la tentative d'Andrée, avec son ballon le « Pôle Nord », en 1896. Des bruits, controuvés, ont couru qu'on aurait découvert ses restes sur la côte du Groenland.

RUSSIE. (Tsar, *Nicolas II*). — La cour impériale a été éprouvée par la mort du grand-duc Alexis, arrivée à Paris, où il séjournait souvent; par la maladie de la malheureuse Impératrice, dont la raison est ébranlée par suite des événements de Russie et de Lisbonne; par la découverte d'un complot contre la vie des Souverains, et notamment d'une machine infernale trouvée dans le lit du jeune prince héritier, et d'une autre contenue dans une enveloppe adressée au Tsar. (Celui-ci consulte, dit-on, un chiromancien attaché à la Cour.) Depuis deux ans, plus de cent personnages de haut rang ont été « supprimés » par les terroristes, qui continuent leurs exploits. Par contre, la répression redouble de sévérité. Dans le courant de l'année, il y a eu plus de 1700 condamnations à mort, dont

610 exécutions capitales. La suspicion se porte même sur les amiraux, dont 14 ont été priés de prendre leur retraite. Le général major des Cosaques a été arrêté pour escroqueries. L'anarchie est dans les séminaires, où les étudiants, gagnés par les idées nihilistes, résistent à coups de couteau à la police. 2200 femmes inscrites dans les universités ont été expulsées par le décret du 22 juin. La démoralisation de la jeunesse s'accroît avec le système d'enseignement qui réunit les deux sexes dans les mêmes classes, où règne le plus grand désordre.

La *Douma* fonctionne assez régulièrement, grâce à l'éviction de nombreux députés, opérée l'année dernière. Elle vient d'accorder de nouveaux millions pour l'armée, tout en refusant les crédits pour la construction de cuirassés. Elle avait approuvé le projet de chemin de fer de l'Amour, mais le Conseil de l'Empire l'a rejeté, comme trop dispendieux et inopportun.

Les projets d'une organisation scolaire contraire à la liberté ont soulevé les protestations des Polonais et des catholiques ; tandis que les lois agraires donnent lieu à des scènes sauvages de la part des députés paysans, des nihilistes en général et des cadets, qu'on accuse de n'être que des socialistes déguisés.

Depuis que la fabrication de l'alcool est le monopole du gouvernement, qui en retire de grands bénéfices, la consommation a atteint le chiffre de 800 millions de litres, le nombre des débits d'alcool a doublé et celui des crimes a quadruplé. Triste progrès !

A côté de ces résultats funestes, il faut reconnaître que la situation industrielle, commerciale, financière et politique extérieure de la Russie s'est améliorée, de même que sa population s'est augmentée. Toutefois, faute de précautions hygiéniques, le choléra a fait cette année de nombreuses victimes dans la Russie orientale et centrale, surtout à Pétersbourg même.

POLOGNE RUSSE. — Nonobstant la proclamation de la liberté de conscience, les catholiques polonais, comme leurs coreligionnaires des provinces russes, continuent à subir les vexations officielles, excitées par le clergé orthodoxe, qui prétend être le seul soutien et faire la loi de l'empire.

Pour empêcher les Uniates de revenir en masse au catholicisme, une ordonnance a défendu à tout sujet russe de changer

de religion. Six des douze évêchés catholiques sont vacants et le gouvernement refuse de reconnaître les nouveaux titulaires, comme aussi d'autoriser l'érection d'un diocèse pour la Sibérie, où les catholiques sont si nombreux parmi les exilés politiques, les soldats et les émigrés volontaires.

FINLANDE. — A l'ouverture de la *Diète*, réunie le 5 août à Helsingfors, le gouverneur général russe ayant prétendu à une soumission absolue de la Finlande, sous menace d'une nouvelle dissolution, le chef des nationalistes, M. Talmour, a revendiqué hautement « le droit du peuple finlandais à une administration autonome, à un examen indépendant de la gestion financière et à une mise directe en communication avec le souverain. Toute mesure s'écartant de ce principe, a-t-il ajouté, doit être considérée comme ne tenant aucun compte des droits de la Finlande et ne peut conduire qu'à des résultats déplorables. »

(A suivre.)

---

### Bibliographie

---

— PETITE BIBLE ILLUSTRÉE, par le docteur Ecker, professeur d'exégèse au Grand Séminaire de Trèves, édition française par un religieux de la Compagnie de Jésus. Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie X. — Un volume relié toile souple. Prix : 2 francs. Bloud et Cie, 7, Place Saint-Sulpice, Paris (vi). En vente chez tous les libraires.

Nous ne saurions trop savoir gré à M. l'abbé Ecker pour son heureuse initiative. Mettre entre les mains des écoles une histoire sainte qu'ils puissent comprendre et qui a de plus le mérite d'être en parfaite conformité avec les textes bibliques, n'est pas chose facile. M. Ecker était l'homme tout désigné pour cette tâche difficile. Il a déjà publié une Bible des familles dont la grande diffusion est la meilleure garantie de son succès. Dans son nouveau livre, il fait l'histoire sainte, uniquement avec les textes choisis et appropriés de l'Écriture Sainte. Cette petite bible est très soigneusement illustrée.

Les commissions scolaires de chaque paroisse devraient acheter cette petite bible pour la donner en prix aux enfants à la fin de chaque année.

R. A.

— *Vingt années de rectorat. Université catholique de Lille. Facultés Catholiques. Discours de rentrée et Annexes.* PAR MGR BAUNARD, recteur honoraire. Un beau volume in-8 écu illustré, 5 fr. — franco, 5 fr. 50. *Librairie Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.*

## EXTRAIT DE LA PRÉFACE

Les présents rapports et discours contiennent premièrement le compte rendu des événements et changements survenus au cours de l'année académique : c'est proprement le *Rapport*. Il est d'ordinaire précédé ou encadré par quelques considérations d'actualité sur l'état des esprits, le mouvement des idées ou des affaires, touchant l'enseignement supérieur. C'est la pensée centrale du *Discours* dont elle relie les parties, constitue l'unité et auquel elle imprime son caractère spécifique.

Les annexes, notices, allocutions, lettres, articles, etc., relatifs aux actes, travaux, promotions, deuils indiqués dans le *Rapport*, viennent lui ajouter un supplément considérable qui ne le complète pas seulement, mais qui le vivifie, croyons-nous.

Pent-être ces pages apporteront-elles leur part contributive au tableau de la vie intellectuelle et morale de notre œuvre en cette seconde phase de son existence. Ce qui, en effet, s'en dégage à chaque ligne, c'est son âme, son esprit propre, esprit chrétien, esprit français, esprit familial, esprit catholique romain, représenté, exprimé, par celui de ses maîtres, de ses étudiants, de son administration, à mesure que, d'années en années, personnes et choses se succèdent sur ce théâtre de nos efforts et de nos combats.

Je dis combats. La vie de l'Université Catholique de Lille, depuis trente ans, n'a pas été autre chose qu'une longue lutte qui dure encore. Telle est d'ailleurs, on le sait, la condition commune de toutes les œuvres de Dieu. Telle est, plus particulièrement, hélas ! la condition présente des institutions de l'Eglise de France. C'est de là que ce livre tirera, peut-être, son émotion et son intérêt, s'il en a quelqu'un. C'est de là aussi que sortira sa leçon pratique et sa moralité : celle d'une ferme confiance en Dieu, justifiée par des prodiges constants de Providence qui expliquent le passé et encouragent l'avenir.

— (ÉTUDES CONTEMPORAINES. — PREMIÈRE SECTION: *La Crise de France* :) Sixième volume: LA GUERRE CONTINUE: SUITE DE LA LUTTE DU SACERDOCE ET DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, par le Chanoine Paul BARBIER, curé-doyen de Beaugency, ancien aumônier du Pensionnat Saint-Euverte, à Orléans. In-12 écu, 0 fr. 60 *franco*, 0,75. -- P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).

Le dernier volume de l'abbé Barbier « *L'Église de France et la Séparation* » faisait l'historique de ce que l'auteur appelle la lutte du Sacerdoce et de la République, lutte inaugurée en 1905 par la loi de séparation. L'attaque commencée avec une ardeur farouche était loin d'être épuisée; les sectaires au pouvoir se croyant sûrs de la victoire ne se pressaient pas pour le dernier assaut. Contraints par la calme attitude, et surtout par le grand spectacle de l'union des catholiques, de concentrer leurs forces, ils s'enfoncent dans de profonds calculs, et forgent dans l'ombre de nouveaux textes de lois. En fait, la lutte dure toujours et nul ne sait quand le pays aura le soulagement et la consolation de la voir terminée. L'auteur note d'une plume fidèle les incidents qui se sont succédé en 1906, pensant que la meilleure apologie de l'Église est celle qui consiste à raconter sa vivante histoire. C'est l'époque où la guerre faite aux catholiques a été la plus âpre, alors que pendant que quelques semaines, et malgré les efforts que tente un gouvernement hypocrite pour en cacher le caractère, elle prend la figure d'une persécution véritable. Nous voyons défiler tour à tour devant nous: l'affaire Montagnini, celle des trois Curés de Paris, l'aveu cynique de Viviani, l'évacuation forcée des grands et petits séminaires, la main mise du fisc sur les biens d'Église, et, au-dessus de toutes ces vilenies écœurantes, la puissance et le prestige d'un Pape dont la noble figure force l'admiration.

Ne serait-ce qu'à ce titre documentaire seulement, ce petit livre palpitant d'intérêt sera lu et relu, et ce n'est pas le moins curieux de cette collection des Études contemporaines, si bien commencée.

